

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 11 JUIN 2025 à 18h30

Président : M. René BEYLOT

Secrétaire de séance : M. Bruno SCHIRMER

Présents : M. Didier ARCHASSAL, M. René BEYLOT, M. Bruno de L'ESTOILLE, Mme Sandrine DELARRAS, M. Daniel FAURE, Mme Aurélie FONTAINE, Mme Claudine FOVEAU M. Pierre GEAY, M. Sylvain PELIN, Mme Julie PERONNET, M. Bruno SCHIRMER

Excusés : Mme Laura AVELINE, M. Gêrôme CHANTEL, Mme Claire MERIGOT

Date de convocation : 4 juin 2025

En préambule, présentation par la Société SOLATERRA, du projet de parc photovoltaïque aux Maisons Neuves. Ce parc couvrirait une surface de 10 hectares, et pourrait rapporter près de 18 000 € à la commune.

1 - Vente maison du Bel Air

Le Maire fait part de la proposition d'achat de la maison du Bel Air, de Mme Sophie PICAZO, pour la somme de 28 000 €. Conscient de l'opportunité, et compte tenu du besoin de recettes de fonctionnement, le Conseil émet un avis favorable à cette vente et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2 - Tarifs accueil périscolaire

Suite à la demande de la CAF qui subventionne l'accueil périscolaire, il est décidé de fixer des tarifs qui prendront en compte les revenus des familles.

A compter du 1^{er} septembre 2025 les tarifs sont donc établis comme suit :

- Revenu fiscal de référence de 0 à 35 000 € : 1.90 € la présence
- Revenu fiscal de référence de 35 001 € à 50 000 € : 2.20 € la présence
- Revenu fiscal de référence au-delà de 50 001 € ou justificatif non fourni : 2.50 € la présence
- Tarif pour les familles d'accueil : 2.50 € la présence
- Non inscrit : 4.50 € (inchangé)
- Retard : 4.50 € (inchangé)

Le revenu fiscal de référence s'entend par foyer.

3 - Fonds de concours Com Com

Le fonds de concours 2025 de la Com Com s'élève à un peu + de 11 000 €. Il est décidé d'affecter 6 116.76 € pour l'équipement de sonorisation et vidéo-projection du Belvédère. Le solde disponible sera affecté à un prochain investissement.

4 - Remboursement de frais

Christian BELOT a fait l'avance de frais pour l'acquisition d'un store banne pour la terrasse du multiple. Il est décidé de lui rembourser.

5 - Questions diverses

- Le Maire fait part des différentes demandes qui lui sont parvenues pour l'occupation du terrain de la pétanque situé vers le stade. Il est chargé d'approfondir ces projets afin d'en rendre compte au prochain Conseil.
- Avancement des travaux au Belvédère. Sandrine DELARRAS souligne que l'association Monétay s'la joue est disposée à participer financièrement à l'équipement de la scène pour le théâtre.

Le Maire,
René BEYLOT

